

Marseille ce Samedi **17 Décembre 05**. Bonnes Fêtes aux Gaël.
NOUVEL ENVOI le Lundi **19 Décembre 05**.
RAPPEL le Lundi **03 Décembre 07**.

archi
Richard BADO

LRAR avant 11h00, Réf. : 2103 6075 0.
fax vers 10h00. Reçu N° 292.
NOUVEL ENVOI Reçu N° 292. (**METTRE BON N°**)

V/Réf : 05 11987 du 28/11/05.
N/Réf : Projet **Back-Card**.

Monsieur **Michel COSNAR**,
Centre de recherche de Paris
INRIA,
Domanie de VOLUCEAU,
ROQUENCOURT, BP 105
78 153 Le Chesnay cedex.

webmaster@inria.fr

Tél. : 01 39 63 55 11.

Fax : 01 39 63 53 30.

Bien Chère Madame le Chef de Département,

Vous êtes très aimable de nous confirmer la notification de date du dépôt de brevet attestant de sa recevabilité. Nous vous remercions pour cette information claire.

Nous nous permettons cependant de vous signaler une erreur de frappe dans la rédaction de votre courrier. Nous inquiéterait s'il s'en reproduisait une seconde.

Notre support de **Carte d'Aide à la Communication** a une prétention considérable, et il serait fâcheux qu'une production entachée d'une erreur ait à se faire.

Surtout que cette **CAC** couplée à la future **CNIE** pourrait être un passeport faisant stopper le terrorisme, ayant contrôle de la totalité des populations du **Monde**.

Bien Chère Madame le Chef de Département grand MERCI à nouveau, pour nous tenir informés des suites qui seront données au règlement de cette affaire.

Renouvelant tous nos remerciements pour la qualité du travail, croyez vous **Bien Chère Madame le Chef de Département** en notre considération ronde.

L'inventeur de notre équipe **archi**: **Richard BADO**.

P.J. : Avec son erreur photocopie de votre courrier du **13 Décembre**.

archi Richard BADO
Ex-Architecte D.P.L.G.
136 rue de Lodi,
13 006 Marseille, FRANCE.
Tél. 33 (0) **629 62 85 19**.
richardba@numericable.fr

Copies :
Fax. : 01 47 05 40 91. **Michèle ALLIOT-MARIE**,
Ministre de la Défense Nationale.
Fax. : 01 55 55 84 37. **François GOULARD**,
Ministre de la Recherche Nationale.
Fax : 04 91 59 93 05. **Madame LUBERNE**.

Reçu N° 295.

Reçu N° 295

Reçu N° 294.